



DÉCLARATION D'INSCRIPTIONS ET DE MOUVEMENTS DE PERSONNEL

L'ENTREPRISE DÉSIGNÉE

NUMÉRO D'ADHÉRENT (Votre numéro d'adhérent peut comporter 6, 9 ou 12 caractères)

► Indiquer ici les mouvements non déclarés sur un autre support : inscription des nouveaux embauchés, changement de catégorie, mutation et radiation (voir guide au verso)

	NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	1	PRÉNOM	ADRESSE	CODE MOTIF DU MOUVEMENT	DATE D'EFFET	ÉTABLISSEMENT	DÉNOMINATION EMPLOI CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE	CODE CATÉGORIE	CODE SITUATION
		2	2							
1		1								
		2								
2		1								
		2								
3		1								
		2								
4		1								
		2								
5		1								
		2								
6		1								
		2								
7		1								
		2								

Si, parmi les salariés dont vous déclarez ici l'inscription, l'un est en arrêt de travail pour maladie (hors congés pour maternité) ou en mi-temps thérapeutique au moment de l'embauche, reportez ci-dessous ses nom et prénom :

.....

Fait à, le,
Qualité du signataire Signature

Cachet de la société

Siège social
21 rue Laffitte
75009 Paris
www.mederic.com

CIPC-R
Institution de retraite complémentaire
régie par le Code de la sécurité sociale
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION AGIRC

CIPS
Institution de retraite complémentaire
régie par le Code de la sécurité sociale
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION ARRCO

CIPS
Sections professionnelles
● de l'Édition
● de l'Habillement

Médéric Prévoyance
Institution de prévoyance
régie par le Code
de la sécurité sociale

Médéric Mutualité
Mutuelle n° RNM 784 718 256
régie par le Code
de la mutualité

Médéric Vie
SA au capital de 75 489 800 €
Entreprise régie par le Code des
assurances - 422 088 476 RCS Paris

Document à retourner à Gestion des Entreprises - Service Affiliations
21 rue Laffitte 75317 Paris cedex 09

COMMENT REMPLIR VOTRE DÉCLARATION ?

OPTION PRÉVOYANCE

Si votre contrat de prévoyance comporte différentes options, vous devez utiliser une *Demande d'affiliation individuelle* pour inscrire vos nouveaux salariés ou signaler les changements d'option.

IMPERATIF

Le NIR complet est obligatoire pour identifier un salarié.

Le numéro contient 13 chiffres plus les deux chiffres de la clé. Si vous ne pouvez indiquer ces 15 chiffres, précisez le sexe, l'année (les deux derniers caractères) et le mois de naissance.

Le nom patronymique doit être obligatoirement renseigné.

Par référence au(x) numéro(s) d'adhérent figurant sur votre contrat ou sur vos bordereaux d'appel de cotisations.

Indiquer le code postal complet.

CODES MOTIF DU MOUVEMENT

EM : Embauche
CC : Changement de catégorie
MU : Mutation entre établissements^(*)
DR : Départ en retraite
DE : Rupture contrat de travail
DC : Décès
DV : Autres cas

^(*) uniquement si ces établissements reçoivent des appels de cotisations distincts.

Par référence à la classification appliquée dans l'entreprise ou aux conditions figurant dans votre

CODES CPNORM CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

221 : Cadre Articles 4 et 4 bis
222 : Article 36
223 : Article 36 ex IRCACIM
241 : ETAM
242 : Employé mensuel
243 : Ouvrier mensuel
244 : Ouvrier, manœuvre à l'heure
246 : Travailleur à domicile
260 : Apprenti

DÉCLARATION D'INSCRIPTIONS ET DE MOUVEMENTS DU PERSONNEL

L'ENTREPRISE DÉSIGNÉE

NUMÉRO D'ADHÉRENT (Votre numéro d'adhérent peut comporter 6, 9 ou 12 caractères)

Indiquer ici les mouvements non déclarés sur un autre support : inscription des nouveaux embauchés, changement de catégorie, mutation et radiation (voir guide au verso)

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE	PRÉNOM PATRONYMIQUE NOM MARITAL	PRÉNOM	ADRESSE	CODE MOTIF DU MOUVEMENT	DATE D'EFFET	ÉTABLISSEMENT	DÉNOMINATION EMPLOI CLASSIFICATION HIERARCHIQUE	CODE CATÉGORIE	CODE SITUATION
27205902001727	JOURDAN	Marie	15, boulevard de la Libération Bâtiment C 59000 LILLE	EM	07/05/06	SIÈGE	Préparatrice Cof. 250	222	90,5%
261057822139012	BERGER	Nathalie		DE	31/05/06				
249012991122211	DUPONT	Elodie	34, rue de l'Orme	EM	01/01/06	Bailleul	Secrétaire Cof. 221	242	10
141121389691114	DURAND	Sylvain	60120 BAILLEUL	DE	30/05/06				
	MATHURIN	Sylvain		CC	04/05/06			242	10
	HAUBERT	Gérard		DE	05/07/06	Bailleul	Chef d'atelier Niveau V éch. 2	221	10
158081556432827				DV	05/05/06				10
				DV	06/05/06				90,5%

Exemples

- Marie JOURDAN a été embauchée à temps partiel (taux d'activité 50 %), le 7 mai 2006 au siège de l'entreprise, dans la catégorie Article 36, en qualité de préparatrice, au coefficient 250.
- Nathalie BERGER a quitté l'entreprise le 31 mai 2006.
- Élodie DUPONT, épouse DURAND, a été embauchée à temps complet, le 1^{er} janvier 2006, dans l'établissement de Bailleul, dans la catégorie Employé non cadre, en qualité de secrétaire, au coefficient 221. Son contrat de travail a été rompu le 30 mai 2006.
- Sylvain MATHURIN a changé de catégorie. Il était employé non cadre jusqu'au 4 mai 2006. Il devient chef d'atelier niveau V, échelon 2, dans la catégorie Cadre, à compter du 5 juillet 2006.
- Gérard HAUBERT travaillait à temps plein jusqu'au 5 mai 2006. À compter du 6 mai, il travaille à temps partiel (taux d'activité 45 %).

Règle

- Une entrée s'accompagne d'un descriptif complet des caractéristiques de l'emploi.
- Une sortie s'accompagne d'un code motif et d'une date.
- Un changement (catégorie et/ou situation) s'accompagne :
 - d'une ligne « sortie » avec date, motif et anciennes catégorie professionnelle et situation ;
 - d'une ligne « entrée » avec descriptif complet des caractéristiques de la nouvelle catégorie ou situation.

En cas de changement de catégorie professionnelle, indiquer le code motif du mouvement (CC) et le nouveau code catégorie.

En cas de changement de situation du participant, indiquer le code motif du mouvement (DV) et le nouveau code de situation (à défaut, préciser la nouvelle situation).

CODES SITUATION

10 : Actif à temps plein
90* : Actif à temps partiel
98 : Vacataire
01 : Bénéficiaire de l'ARPE
35* : Preretraite progressive
95* : Retraite progressive
96 : Activité principale relevant d'un régime spécial
97 : Saisonnier, intermittent
00 : Salaire fictif en cas de preretraite progressive
60 : Période sans salaire quel que soit le motif
20 : Maladie
24 : Maternité
40 : Invalidité
94 : Retraité reprenant une activité

* Indiquer le pourcentage d'activité.